

Résultats de l'enquête « Impact de la crise sanitaire sur les associations sportives en région Centre Val de Loire »

Méthodologie

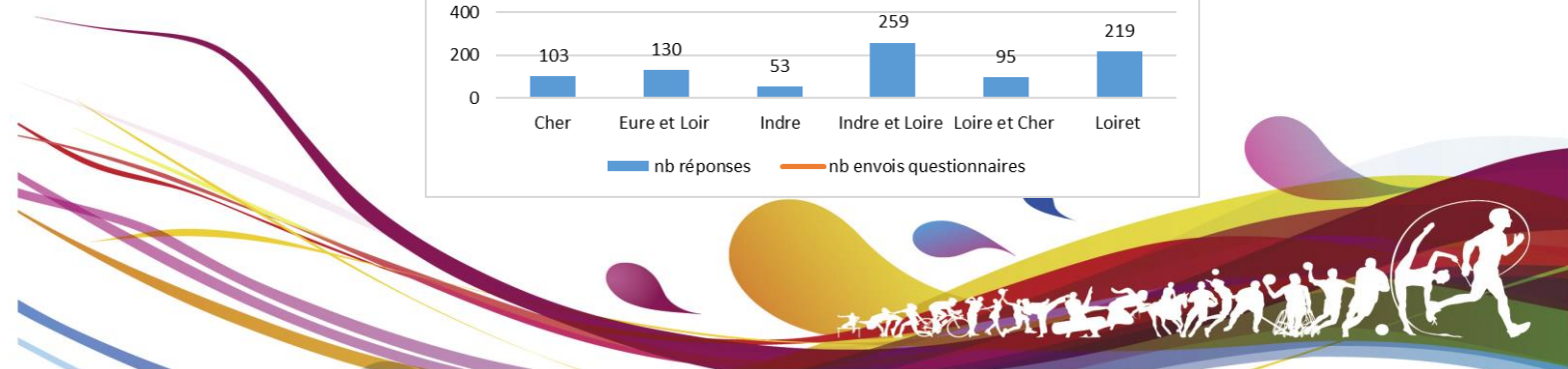
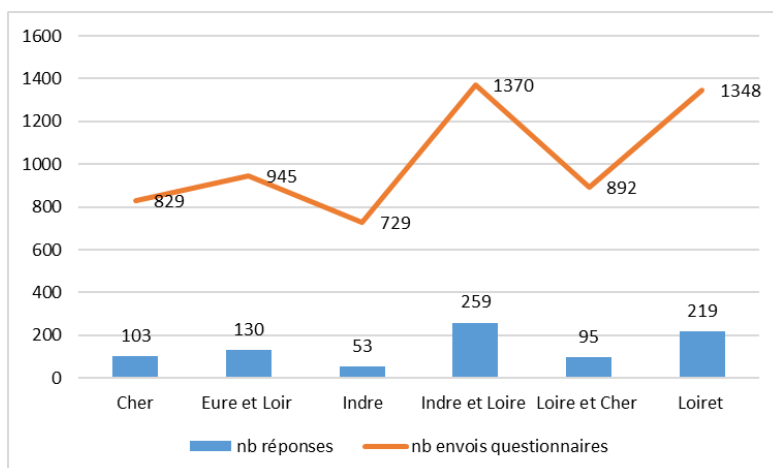
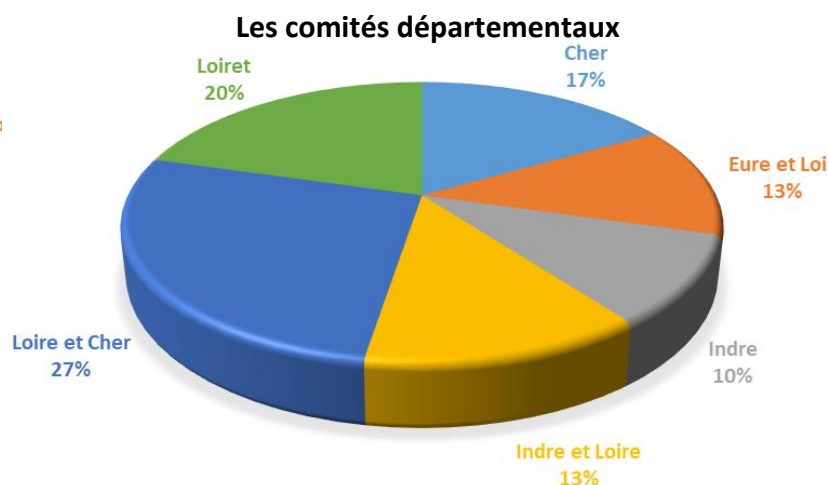
Un questionnaire a été adressé aux associations sportives au mois de décembre 2020 afin de connaître l'impact de la crise sanitaire des associations en région Centre Val de Loire.

900 associations sportives ont pris le temps de répondre et 895 réponses sont exploitables soit un peu plus de 14,5% de retour.

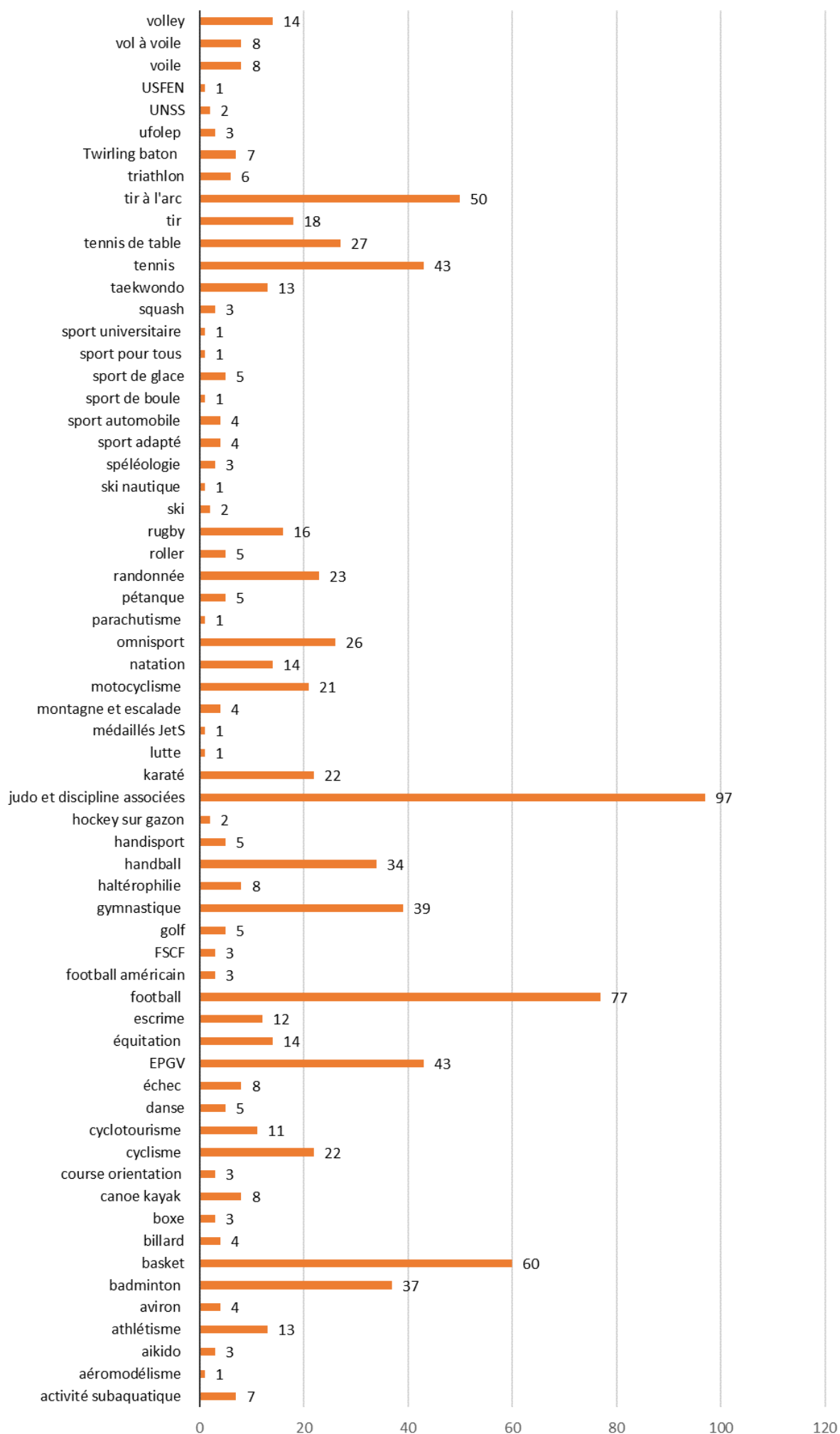
La moitié des associations qui ont répondu au questionnaire sont employeurs.

Répartition des répondants au questionnaire

- 781 clubs, soit 87,30 % des répondants.
- 78 comités départementaux, soit 8,7 % des répondants.
- 4 groupements d'employeurs, soit 0,5 % des répondants.
- 32 ligues, soit 3,5 % des répondants.



Les disciplines



Impact sur les emplois

Sur l'ensemble des associations employeuses en 2019/2020, on note une perte de 43 emplois mais on voit l'augmentation de 18,09 ETP, ce qui laisse à supposer que le temps de travail des temps partiels déjà existant ont dû être augmentés.

3,84% des associations qui étaient **employeuses** sur la saison 2019/2020 **ne le sont plus** en début de saison 2020/2021. Ce qui représente une perte de 19 emplois soit 9,27 ETP (équivalent temps plein).

- 15 % suite à une démission
- 57% suite à une fin de contrat
- 28% suite à un licenciement

11,7 % des associations qui sont encore employeurs ont également perdu des emplois.

- 41 % suite à une démission
- 39 % suite à une fin de contrat
- 20 % suite à un licenciement

9,8 % des associations déjà employeuses **ont créé de nouveaux emplois**.

4,7 % des associations qui n'avaient pas d'emploi sur la saison, 2019/2020, en ont sur cette nouvelle saison. 22 emplois se sont créés soit 14,91 ETP.

Les clubs

48 % des clubs qui ont répondu sont **employeurs**. 15 emplois ont été perdu sur l'ensemble des clubs répondant ce qui représente 1,48% d'emploi en moins mais les équivalents temps plein ont augmenté de 107%. **4.3 % des clubs** interrogés ont **perdu des emplois**.

Les comités départementaux

56 % des comités départementaux qui ont répondu sont **employeurs**. 48 % ont un salarié (soit entre 0,3 et 1 ETP), 25% ont 2 salariés (entre 1,5 et 2 ETP) 24,7% ont entre 3 et 7 salariés (soit entre 1 à 7 ETP) et 2.3% ont 14 salariés (soit 3, 5 ETP). **Moins de 1%** des CD répondants disent avoir **perdu des emplois**. Les ETP restent sensiblement identique.

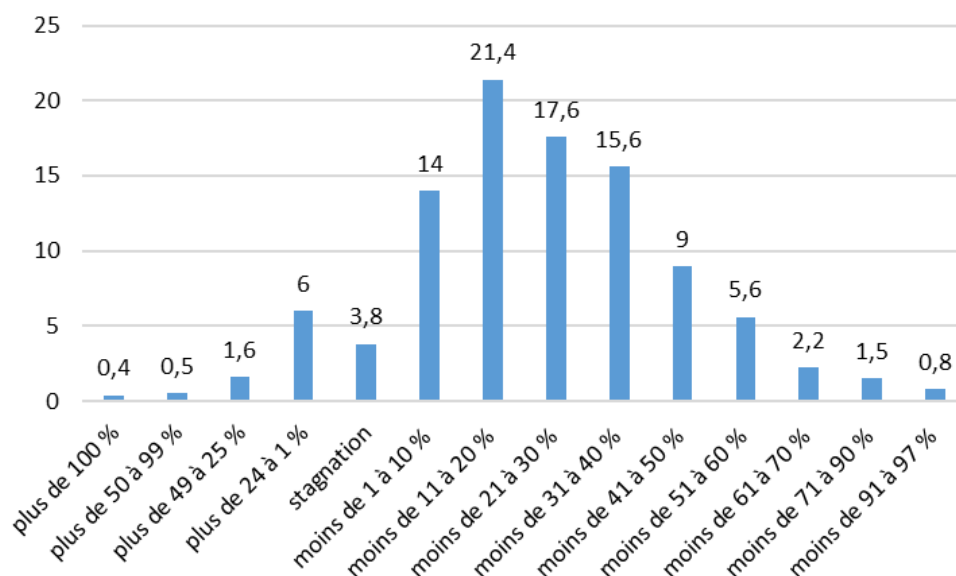
Les ligues

81 % des ligues qui ont répondu sont **employeurs**. 50% ont entre 1 à 2 salariés (représentant entre 1 à 2 ETP). 15,4% ont entre 3 et 4 salariés (représentant entre 2,8 à 4 ETP), 15,4% ont 5 salariés (soit 5 ETP) et 3,8 % ont 18 salariés (soit 16 ETP). **Moins de 3,45%** des ligues répondent avoir **perdu des emplois**. Les ETP restent sensiblement identique.

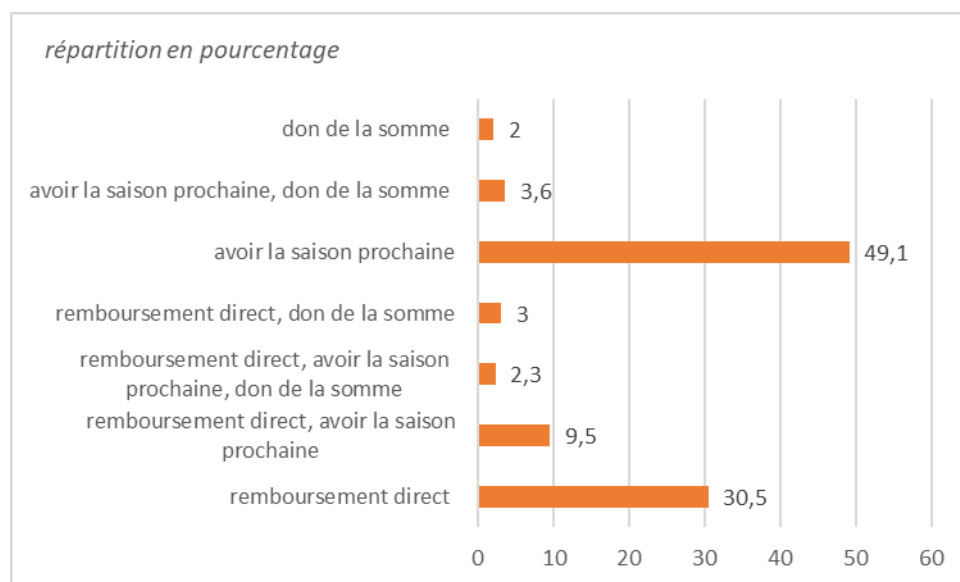
Impact sur le nombre de licenciés au sein des clubs

Au sein des clubs entre la saison 2019/2020 et 2020/2021 :

-  8,6 % des répondants ont vu le nombre de licenciés augmenter
-  4 % des répondants ont le même nombre de licenciés
-  87,4 % des répondants ont subi une baisse de licenciés

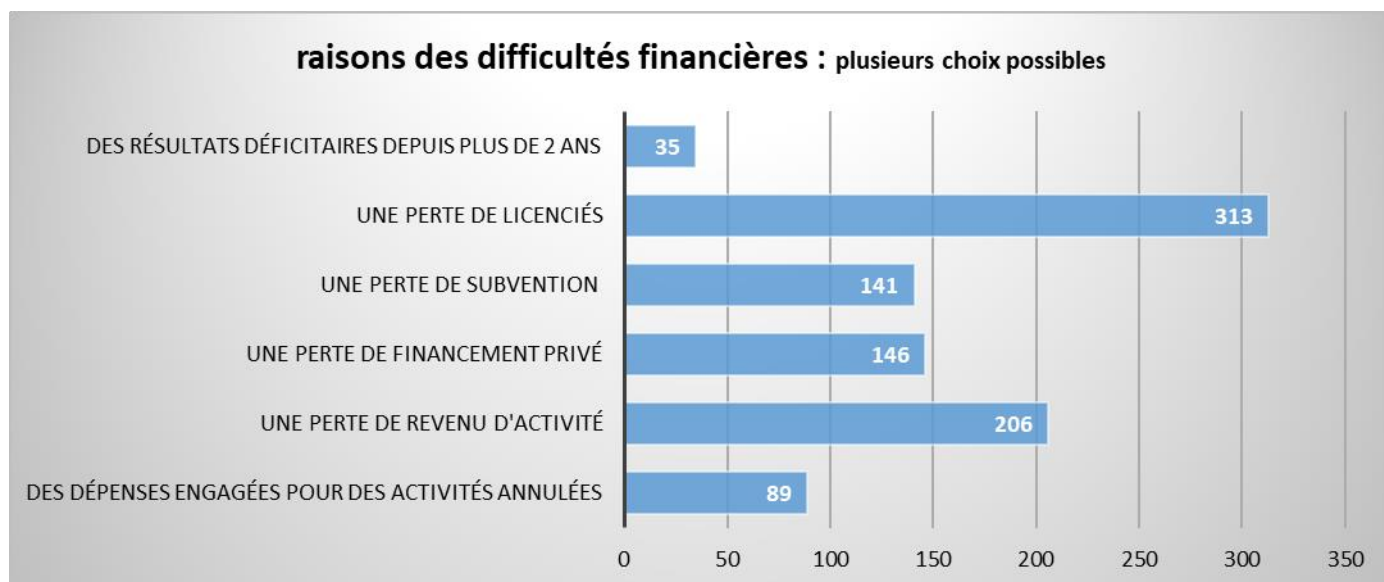


Effort des clubs envers les licenciés : 44 % des clubs répondants prévoient un remboursement.



Impact sur la situation financière

- 53,8 % des associations répondantes disent **ne pas avoir de difficulté financière** cette saison mais **51%** d'entre eux **pensent en avoir sur la saison prochaine** (44,4 % pensent ne pas en avoir la saison prochaine et 4,6 % n'ont pas répondu).
- 44,8 % des répondants** disent avoir **des difficultés financières**. 32,5 % d'entre eux estiment en avoir encore sur la saison prochaine contre 5,8 % qui pensent qu'ils n'en auront plus. 61,7 % d'entre eux ne se sont pas prononcés pour la saison prochaine.
- Les difficultés financières évoquées pour cette saison :

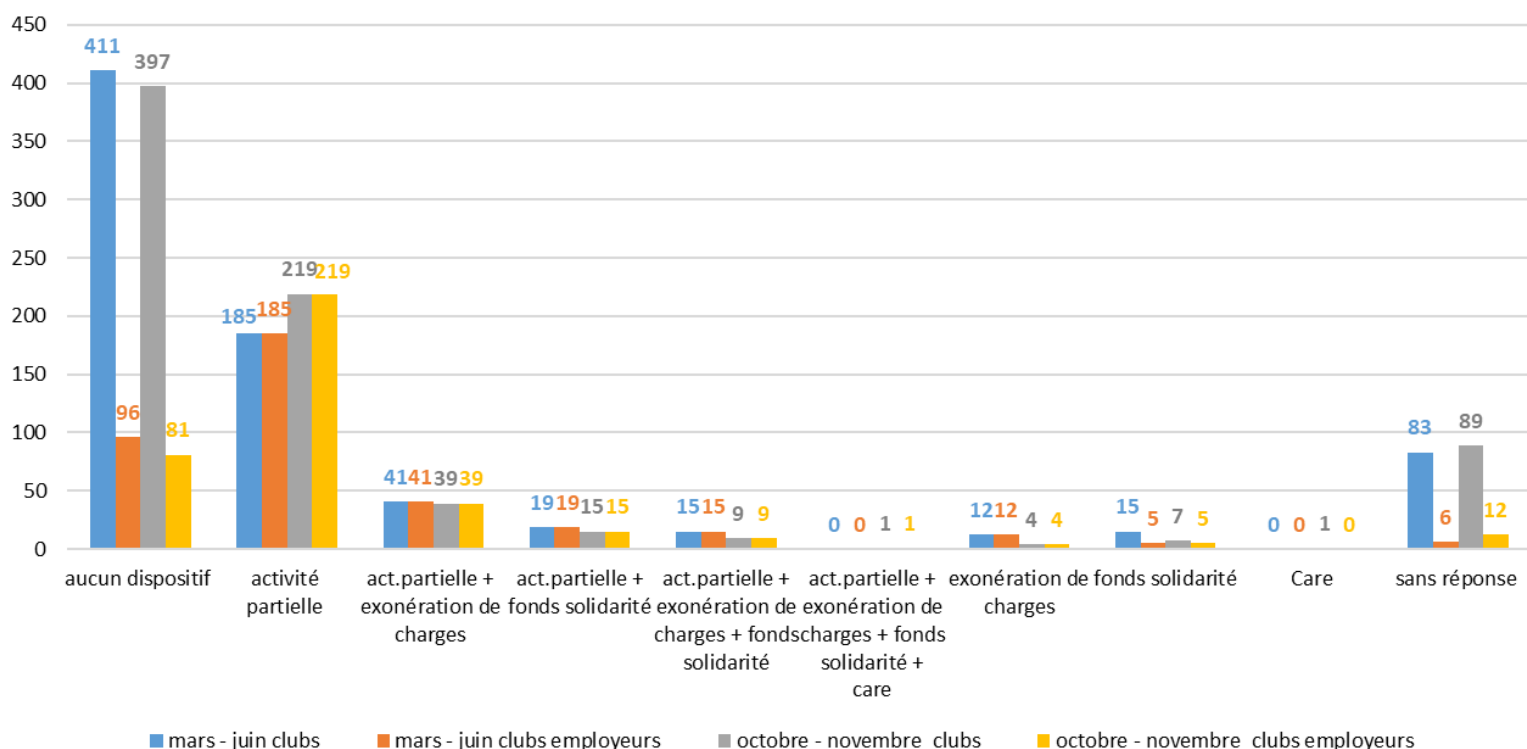


Les difficultés financières sont dues pour **34 %** des répondants à la **perte des licenciés**, **22%** à la **perte de revenu d'activité**, **16%** à la **perte de financement privés** et **15%** à la **perte de subvention**.

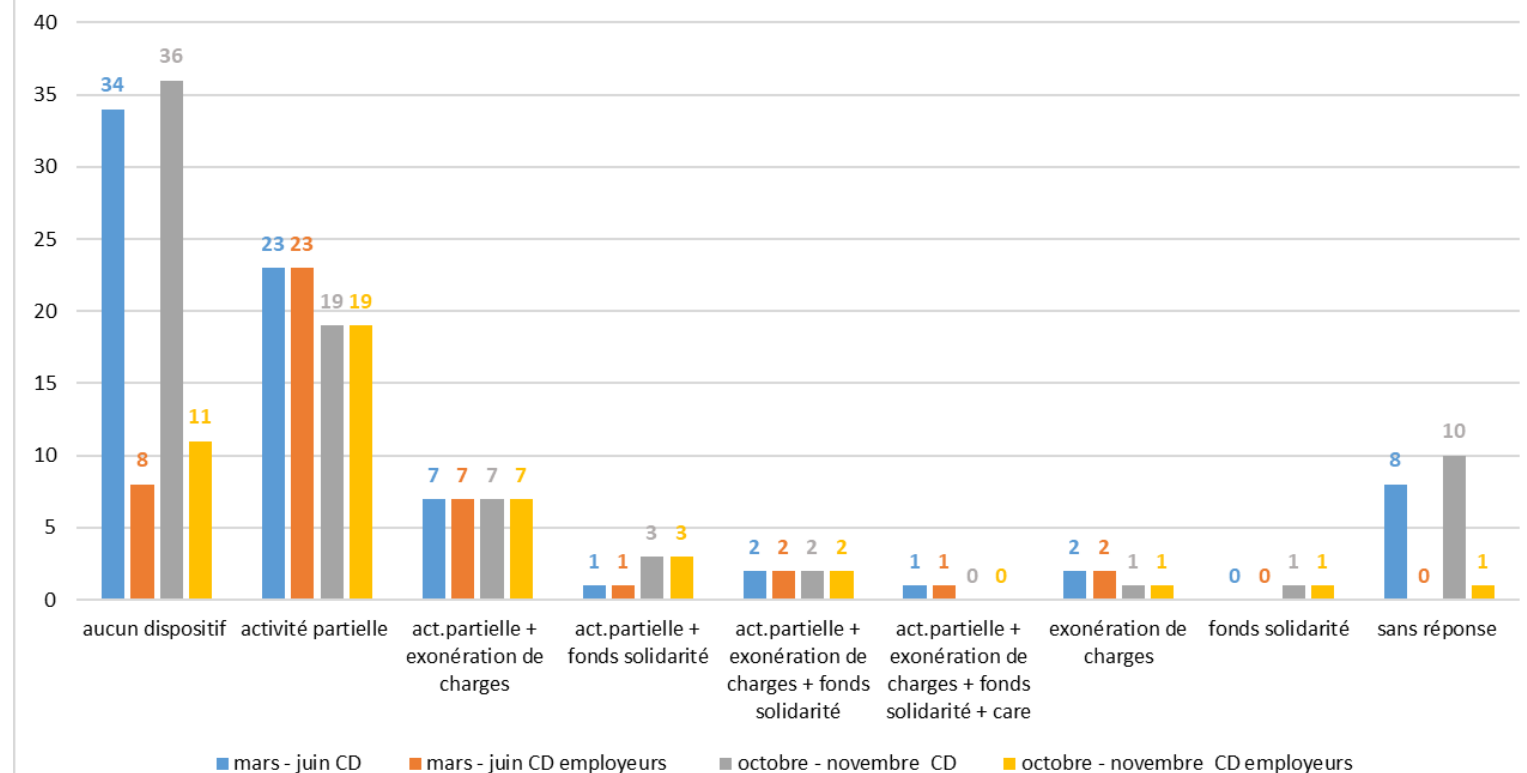
- 17 % des associations employeurs ont une subvention via le dispositif cap'asso.
- 10,3% via l'ANS emploi.
- 12,3 % cumulent les deux dispositifs.

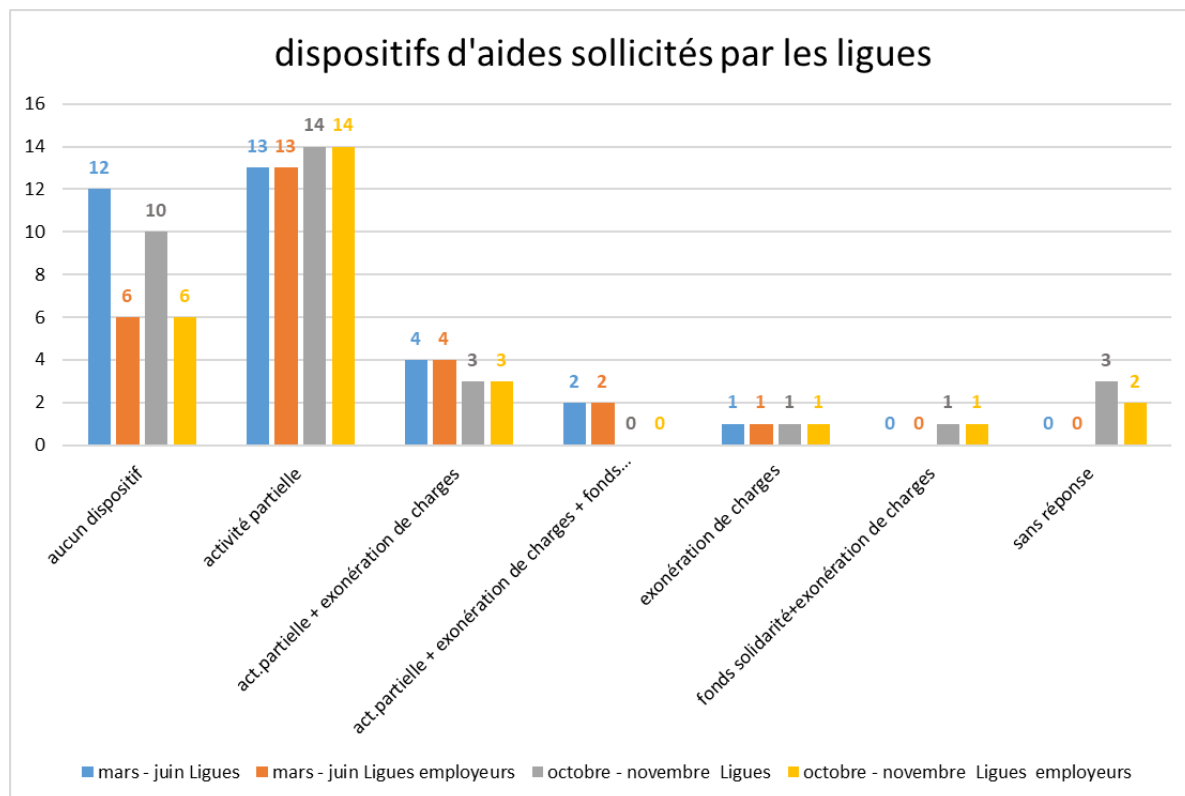
Dispositifs d'aide sollicités pendant la crise

dispositifs d'aides sollicités par les clubs



dispositifs d'aides sollicités par les comités départementaux





Les clubs

52 % des clubs répondants n'ont **pas utilisé de dispositifs d'aides** (dont seulement 23,7% clubs employeurs). 36,7 % des clubs répondants ont utilisé des dispositifs d'aides. **73,8 % des clubs employeurs** ont **utilisé au moins un dispositif d'aide** lors du 1^{er} confinement contre 77,8 % lors du 2^{ème} confinement.

Les comités départementaux

44,8 % des comités départementaux répondants n'ont **pas eu recours aux dispositifs d'aide**. 43.5 % ont au moins utilisé un des dispositifs.

Les ligues

34 % des ligues répondantes n'ont **pas utilisé de dispositifs d'aide** et 62,5 % en ont utilisé au moins un.

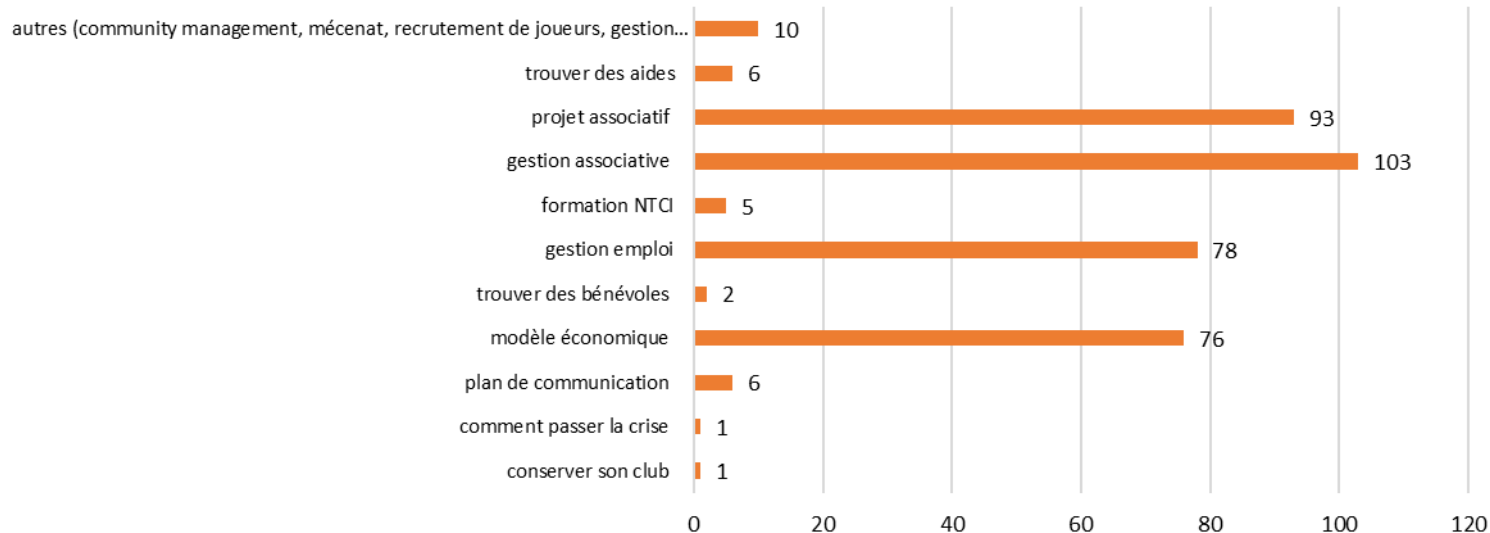
Associations face aux outils numériques

88,8 % des associations utilisent les outils numériques au sein de leur association. 12,7% disent avoir des besoins par rapports à ces outils (92% sont déjà utilisateurs). Les besoins identifiés sont principalement des besoins en formation et en accompagnement.

- Formation : connaissance des outils numérique, création d'un site internet, perfectionnement de l'utilisation des outils, vote à distance, faire son AG en visioconférence, mettre en place des réunions en visioconférence, comment garder le lien avec ses licenciés
- Formation spécifique sur le logiciel AssoConnect
- Avoir un document sur la mise en place des outils
- Accompagnement pour la mise en place et l'utilisation des outils
- Avoir une aide financière pour les abonnements

Besoins évoqués par les associations

24 % des répondants disent avoir **besoin d'un accompagnement** (87% clubs, 9,6 % comités départementaux, 2,4% ligues).



- **27 %** des répondants indiquent avoir besoin d'un accompagnement sur **la gestion associative**.
- **24%** sur **le projet associatif**.
- **20%** sur **la gestion de l'emploi**.
- **20%** sur **le modèle économique**.



Pour toutes informations

- Consulter le site Internet du CROS Centre Val de Loire (onglets « formation », « emploi » ou « boîte à outils »)
- Contacter : Déborah Tesi : emploi.cvl@franceolympique.com - 06 01 55 91 10